

Autorisation de d partement ou de laboratoire pour l'utilisation du pr t entre biblioth ques (PEB)

Ann e universitaire 201 - 201

Je soussign  :

responsable du d partement ou du laboratoire :

UB et CF :

autorise : M

-   demander au titre du laboratoire des ouvrages (7   de participation aux frais de port)
-   faire des demandes de photocopies d'articles de revues   des biblioth ques de l'enseignement sup rieur (6   l'article de 1   10 pages ou 8   par tranches de 50 pages)
-   demander des documents en pr t et des articles photocopi s   d'autres organismes fran ais ou  trangers : tarifs pratiqu s par les organismes sollicit s (BM, INIST, BLDSC, LC etc...), augment s des frais de port et de douanes (hors Europe).

Fait   le

Signature et cachet

Ce formulaire est   d poser au bureau de renseignement ou   la banque de pr t de votre BU.

Pour tout renseignement, adressez-vous, selon votre BU,   :

- Jacob : Catherine Verger (04 79 75 91 53)
- Bourget : Sabine Francony (04 79 75 86 39)
- Annecy : Marine Murgat (04 50 09 24 75)

ou consultez notre site web : <http://www.scd.univ-savoie.fr/>